

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 19 mars 2020, à 10 h, par conférence téléphonique.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Claude Lebel, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2020-30**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajouter à divers :
  - 4DG) 1 : Ressources humaines - Appel de candidatures – Technicien/technicienne en géomatique
  - Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent 2020

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 février 2020

#### **Résolution n° E-2020-31**

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 février 2020.

Adoptée à l'unanimité

---

## PROCÈS-VERBAL

- 2 -

### Demande d'avis du MAMH concernant le Règlement de contrôle intérimaire numéro 302-2020 de la MRC de Lotbinière

#### **Résolution n° E-2020-32**

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) :
  - que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que le « Règlement numéro 302-2020 règlement de contrôle intérimaire visant à suspendre l'application de l'article 2.5 du document complémentaire du SADR » adopté par la MRC de Lotbinière ne porte atteinte à aucune des stratégies et objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.
- Transmettre au MAMH copie du présent rapport décisionnel et les annexes l'accompagnant.

Référence :                Rapport décisionnel du 19 mars 2020  
Responsable :            Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Zones inondables – Octroi d'un contrat au CERFO

#### **Résolution n° E-2020-33**

- Accorder un contrat de gré à gré au Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc. pour l'obtention d'une aide technique dans le cadre de la modélisation des zones inondables, pour un montant de 45 990 \$ (taxes incluses) conformément à l'offre de services datée du 10 mars 2020;
- Autoriser la direction générale à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence :                Rapport décisionnel du 19 mars 2020  
Certificat trésorerie :    CT-2020-11  
Responsable :            Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Zones inondables – Octroi d'un contrat à l'Université Concordia

#### **Résolution n° E-2020-34**

- Accorder un contrat de gré à gré à l'Université Concordia pour l'obtention d'une aide technique dans le cadre de la modélisation des zones inondables, pour une banque d'heures d'un montant maximal de 45 990 \$ (taxes incluses), conformément à l'offre de services datée du 5 mars 2020;
- Autoriser la direction générale à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence :                Rapport décisionnel du 19 mars 2020  
Certificat trésorerie :    CT-2020-12  
Responsable :            Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Trame verte et bleue métropolitaine – Plan d'ensemble des Coulées vertes et bleues

#### **Résolution n° E-2020-35**

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la sélection d'une firme ayant pour mandat d'élaborer un Plan d'ensemble des Coulées vertes et bleues pour un montant maximum de 80 000 \$ taxes incluses;
- Autoriser la secrétaire corporative à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2020  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Trame verte et bleue métropolitaine – Phase 2

- Les membres présents discutent de la phase 2 de la Trame verte et bleue métropolitaine.

### RCI agricole 2003-10

- Les membres présents discutent des enjeux et scénario de gouvernance du RCI agricole 2003-10 applicable aux zones agricoles de Québec et de Lévis.

### Journée de réflexion sur les gaz à effet de serre

- Les membres sont informés que la Journée de réflexion sur les gaz à effet de serre prévue en avril est reportée.

### Forum sur les enjeux liés au transport et à l'entreposage des matières dangereuses – Suivi

- Les membres présents prennent connaissance du suivi du Forum sur les enjeux liés au transport et à l'entreposage des matières dangereuses qui s'est tenu le 4 mars 2020.

### Bordereau de dépenses

#### **Résolution n° E-2020-36**

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 11 mars 2020, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1<sup>er</sup> au 29 février 2020 (période 2).
- b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQ pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2020.
- c) Dépenses Visa pour le mois de février 2020.

Référence : Bordereau de dépenses du 19 mars 2020  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

---

## PROCÈS-VERBAL

- 4 -

### Divers

#### Ressources humaines – Appel de candidatures – Technicien(ne) en géomatique

##### **Résolution n° E-2020-37**

- Autoriser le directeur général et trésorier de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel de candidatures afin de doter deux (2) postes réguliers de technicien(ne) en géomatique.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2020

Responsable : Direction générale – ressources humaines

Adoptée à l'unanimité

### Divers

- Les membres sont informés que l'assemblée annuelle et congrès de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent 2020 prévue en mai est annulée.

Les résolutions E-2020-30 à E-2020-37, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE